



École Primaire et maternelle Viollet le Duc

Le droit de vivre sereinement avec un handicap

La famille Z a quitté la Géorgie, son pays d'origine, en 2021 avec ses deux enfants, car Daniel, le cadet, n'avait aucun espoir d'y être scolarisé en raison de son handicap. Les enfants, Gabriel et Daniel sont actuellement scolarisés à l'école Viollet le Duc. Depuis son arrivée, cette famille a trouvé du réconfort et du soutien auprès de la communauté éducative et s'implique dans la scolarité des enfants.

Daniel a trouvé enfin dans cette école, le réconfort et l'accompagnement nécessaire à son épanouissement malgré son handicap.

Cependant, après avoir été débouté de sa demande d'asile, la famille Z a subi un nouveau refus pour sa demande d'accompagnant pour enfant malade. Elle est, à ce jour, sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Nous, parents d'élèves, enseignant-es, citoyen·nes, voisins, demandons à Mr. Le Préfet de la Haute-Garonne de bien vouloir reconsidérer, avec bienveillance et humanité, la situation de la famille Z, en autorisant le petit Daniel, accompagné de ses parents, à rester en France dans un environnement et un cadre serein et digne.

Nom, Prénom	Adresse	Signature